



Renouveler le regard sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales

Christophe SCHMITT
Nancy-Université

Les pratiques entrepreneuriales évoluent constamment. Il est bien difficile de les saisir. Les pratiques d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que celles d'hier et elles sont différentes de celles de demain. Alors que la plupart des réflexions dans le domaine de l'entrepreneuriat tentent de répondre à la question « Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? » en proposant des descriptions contemporaines ou historiques de cette question¹, les auteurs qui ont participé à cet ouvrage jettent un regard original sur l'entrepreneuriat : un regard porté sur un futur proche. En effet, il ne s'agit pas de présenter les tendances lourdes des pratiques actuelles en matière d'entrepreneuriat, mais plutôt de déceler des perspectives qui sont, selon les chercheurs, en émergence. Cette

1. Pour des approches contemporaines et historiques de l'entrepreneuriat, voir notamment des éléments de réponse à cette question dans les travaux de Filion (1997), de Verstraete (2000), de Julien (2005) ou de Jones et Wadhwani (2006).

dimension temporelle de l'entrepreneuriat est aussi importante que les descriptions contemporaines et historiques de l'entrepreneuriat. Les personnes qui ont participé à cet ouvrage considèrent que les évolutions des pratiques entrepreneuriales ne peuvent s'apparenter à une simple régression linéaire². La complexité des pratiques entrepreneuriales fait que les pratiques émergentes relèvent de la conjonction d'un grand nombre de paramètres difficilement maîtrisables. Ainsi, le travail effectué par les auteurs de cet ouvrage correspond à un exercice de style périlleux et sans filet. En effet, le principal juge de cet ouvrage est finalement le temps, qui donnera raison ou non aux pratiques entrepreneuriales présentées.

Le travail que les auteurs ont fait sur les différents thèmes n'est pas une construction *ex nihilo*, mais relève d'une expertise développée en contact avec le terrain. Le chercheur ne se transforme pas en devin, il construit du sens. Il devient alors un passeur de signe au sens de Teulier (2000). Grâce à cette expertise, il offre un autre point de vue sur la complexité du phénomène entrepreneurial. Le chercheur a donc aussi un rôle social à jouer par rapport aux pratiques entrepreneuriales. Ce rôle peut se comprendre par la volonté de capter et de cristalliser l'évolution des pratiques entrepreneuriales afin d'attirer l'attention des praticiens, des politiques, des étudiants, mais aussi des chercheurs dans le domaine de l'entrepreneuriat sur l'importance de ces pratiques. Car ce sont autant de pistes d'action à envisager, à discuter et à essayer pour les différents acteurs liés au domaine de l'entrepreneuriat.

Par cet ouvrage, les auteurs convient le lecteur à s'interroger sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales tant dans leur renouvellement que dans leur émergence. L'objectif des 17 chapitres de cet ouvrage n'est pas de donner une représentation exhaustive des différentes évolutions des pratiques entrepreneuriales³, mais plutôt de proposer un panorama suffisamment large pour que le lecteur puisse prendre conscience du fait que tous les domaines de l'entrepreneuriat sont touchés par ces évolutions. Cet ouvrage se veut donc une vitrine

-
2. Régression linéaire qui pourrait s'exprimer de la façon suivante: « Je peux déduire ma position future de mes positions passées. »
 3. Il aurait fallu plus de 17 chapitres pour couvrir tous les thèmes liés à l'entrepreneuriat. Citons, notamment, l'entrepreneuriat ethnique, l'entrepreneuriat féminin, la franchise ou encore les outils de plan d'affaires, le plan de financement, les concours de création d'entreprise...

des pratiques dans les domaines de l'entrepreneuriat. Au regard de cette vitrine, il vise à créer un espace d'échange facilitant la diffusion des informations liées aux pratiques entrepreneuriales.

Mais cet ouvrage se veut également critique, cherchant à discerner les qualités et les défauts de ces pratiques entrepreneuriales. Nous nous proposons de participer à une démarche de veille par rapport à ces dernières. Dans cette perspective, il serait intéressant de prolonger le travail entamé en mettant en place, par exemple, des groupes de discussion réunissant les différents acteurs dans le domaine de l'entrepreneuriat afin d'échanger des points de vue sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales.

Dans cette introduction, nous discuterons d'abord de la définition de l'entrepreneuriat sous-jacente à l'ensemble des textes présentés dans cet ouvrage. Proposer un nouveau regard sur les pratiques entrepreneuriales demande que l'on discute, voire que l'on fasse évoluer les délimitations du phénomène entrepreneurial tel qu'il est envisagé actuellement. Ensuite, nous aborderons la nécessité d'établir des liens entre chercheurs et praticiens pour permettre la prise en compte de ces nouveaux regards apportés par les chercheurs. Si l'on diffuse ces réflexions sur ces pratiques, il est important de créer des ponts entre chercheurs et praticiens, car ces deux mondes sont par nature différents (Schmitt, 2004). Enfin, nous terminerons cette introduction en décrivant comment cet ouvrage s'articule aux différents regards portés sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales.

1. LES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES : POUR UNE APPROCHE ANTHROPOCENTRÉE DE L'ENTREPRENEURIAT

À ce stade de la réflexion, il convient de se poser la question de la définition de l'entrepreneuriat. Celle qui est retenue va conditionner fortement le rayon d'action de l'entrepreneuriat et son incidence auprès des destinataires. Bien souvent, l'entrepreneuriat est envisagé sous l'angle de la création d'entreprises. Il faut admettre avec Bruyat (1993) et Verstraete (1999) que cela correspond à une représentation consensuelle dans le domaine de l'entrepreneuriat. Mais, pour autant, est-il possible de réduire l'entrepreneuriat à une seule activité, la création d'entreprises? Lorsqu'on parle d'entrepreneuriat, d'innovation et d'innovateur ou encore d'intrapreneuriat, sous certains aspects, ne parlons-nous pas de la même chose (Lavoie, 1988)? Il est possible

de sortir de ce cloisonnement en considérant l'entrepreneuriat sous l'angle non plus de l'activité mais des processus. Dans ce cas de figure, on peut parler d'entrepreneuriat à partir du moment où les processus mis en œuvre sont relativement homogènes. Dans cet ouvrage, les auteurs s'inscrivent plutôt dans cette seconde orientation, une représentation de la notion d'entrepreneuriat plus large que celle qui est liée à la création d'entreprises. L'entrepreneuriat est envisagé comme un processus finalisé de transformation de l'entreprise et, par conséquent, du marché sur lequel agit cette transformation, comme l'explique Schumpeter (1954).

La définition donnée par Johannisson (2003) va bien dans ce sens : l'entrepreneuriat est envisagé comme « un processus dans lequel des ressources, indépendantes à l'origine, sont réorganisées d'une nouvelle façon pour saisir une occasion d'affaires ». Cette organisation des ressources indépendantes est un élément caractéristique de l'entrepreneuriat. Ainsi, une des grandes différences entre l'entrepreneur et les autres acteurs, c'est qu'il organise le désordre inhérent à l'indépendance des ressources dans une perspective de création de valeur sur le marché (Schmitt, 1999). Cela signifie qu'il faut générer du désordre et de la variété⁴ pour favoriser l'entrepreneuriat. De plus, la capacité qu'a l'entrepreneur d'organiser ce désordre sera un élément déterminant dans le processus entrepreneurial. On trouve dans cette capacité l'importance de la vision (Filion, 1991 ; Cossette, 2003) et des mécanismes de projection qui lui sont associés (Schmitt et Bayad, 2006), mais aussi du capital social (Julien, 2005) et de sa mobilisation. Enfin, la notion de création de valeur vient aussi apporter du sens (Weick, 1995) à l'organisation du désordre et permettre la finalisation du processus entrepreneurial. Bien souvent, l'idée de création de valeur se limite à l'importance du chiffre d'affaires ou du bénéfice engrangé. Elle n'est pas suffisamment envisagée dans une perspective de construction de sens et d'acceptation par le marché qui « achète » finalement cette valeur.

Au-delà de l'approche par les processus dont l'intérêt n'est plus à démontrer (Gartner, 1985 ; Schmitt et Bayad, 2006 ; Fayolle, 2004), il s'agit de (ré)affirmer et de (re)donner une place importante à l'entrepreneur comme individu cognitif et social évoluant dans une complexité finalisée et finalisante. On peut parler, en évoquant le

4. On retrouve, dans cette notion de désordre, la loi d'Ashby sur la variété requise au sein d'un système. La « variété » est la quantité de composants et d'états différents présents au sein d'un système pour permettre à celui-ci d'exister et de se développer.

domaine de l'entrepreneuriat, d'une approche anthropocentrée au sens où Fulconi et Leymarie (2007) la définissent. Selon cette approche, il ne s'agit pas de se concentrer sur l'entrepreneur, ce qui reviendrait à prolonger l'approche par les traits qui ont dominé les travaux dans le domaine de l'entrepreneuriat dans les années 1980. S'orienter vers une approche anthropocentrée de l'entrepreneuriat a notamment pour intérêt d'envisager l'entrepreneur dans sa globalité et ses interactions. Ainsi, l'entrepreneur ne se définit pas par lui-même et il n'est pas plus un attribut de l'entrepreneuriat. Il se définit par les relations avec les autres dans un contexte d'interdépendance. Il s'agit alors d'avoir une représentation holistique et dynamique de l'entrepreneuriat (Bygrave et Hofer, 1991). L'objectif n'est pas de nier les approches qui ont structuré la recherche et les actions en entrepreneuriat, mais plutôt de les compléter et de les rapprocher. De cette approche découlent un certain nombre de questions : « Comment l'entrepreneur conçoit-il son projet ? », « Comment envisage-t-il ses activités par rapport à son environnement ? », « Comment pense-t-il son devenir ? » Ces différentes questions témoignent d'un glissement sémantique allant de la question du « quoi » à celle du « comment ». Ce glissement n'est pas neutre. Il ne s'agit pas, comme le souligne Von Foerster (1981), de savoir ce que nous connaissons, mais plutôt de savoir comment nous connaissons. La réponse à cette dernière question renvoie à la position du chercheur par rapport au terrain : le chercheur agit en tant qu'individu connaissant auprès d'autres individus connaissants. Ce glissement ouvre la voie à de nouvelles représentations de l'entrepreneuriat et à de nouvelles actions. Ce sont ces nouvelles représentations et ces nouvelles actions que nous nous proposons d'aborder dans les différents chapitres de cet ouvrage.